

DÉLIBÉRATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SÉANCE du 26 novembre 2020

Délibération n°60-2019 : Subventions aux associations étudiantes pour l'année universitaire 2020-2021

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;
Vu la charte des associations adoptée par le Conseil d'Administration de l'UBS du 21 juin 2013

La CFVU se prononce sur les subventions aux associations réparties comme décrit ci-dessous dans le tableau et proposées par la commission Vie Étudiante du 15 octobre 2020 et du 19 novembre 2020

Commission du jeudi 15 octobre 2020

Association	Intitulé du projet	Subvention proposée	Avis
AAEL	Subvention de fonctionnement	300 €	OUI à l'unanimité
Graines Solidaires	Subvention de fonctionnement	300 €	OUI à l'unanimité
Une Coop	Subvention de fonctionnement	300 €	OUI à l'unanimité
Bluebiobreizh	Subvention de fonctionnement	300 €	OUI à l'unanimité
BDE Génie Civil	Subvention de fonctionnement	300 €	OUI à l'unanimité

Commission du jeudi 19 novembre 2020

Association	Intitulé du projet	Subvention proposée	Avis
ViewUp	Subvention de fonctionnement	300 €	OUI à l'unanimité
Une Coop	Subvention projet Distribution de denrées alimentaires d'urgence	498,26 €	OUI à l'unanimité

